

Foyeuses Fêtes

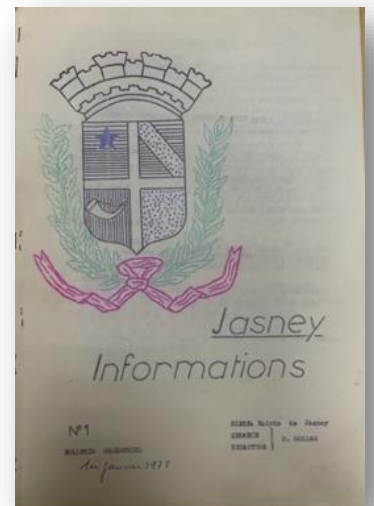


Bulletin d'informations municipales

Jasney N°50

HISTOIRE DU JOURNAL COMMUNAL

Depuis 44 ans, la commune réalise un journal d'informations dont l'ambition est de relater au mieux une année d'activité municipale et associative du village et ainsi de créer un lien entre les élus et la population.



Nous publions sur cette page **un court résumé** des sujets abordés dans le premier numéro du journal communal qui relate l'année 1977.

Ecole :

Les effectifs de l'école communale s'élevant à 32 élèves, une deuxième classe a été ouverte au Château à la rentrée de septembre 1977. Le coût des travaux s'est monté à 59 960 francs.

Lotissement :

Le conseil municipal a décidé de créer un lotissement de 5 parcelles au lieu dit Le Pré Giley. Le devis des travaux de viabilisation a été accepté pour un montant de 74 288 francs. Le prix de vente des lots est fixé à 16 francs le m².

Problème de téléphonie :

Le Maire, Georges Ciron, est intervenu à plusieurs reprises auprès de la direction des Télécommunications à Vesoul pour faire part des difficultés des habitants de Jasney à obtenir une liaison téléphonique.

Voici un extrait de la lettre de réponse du Sous Préfet :

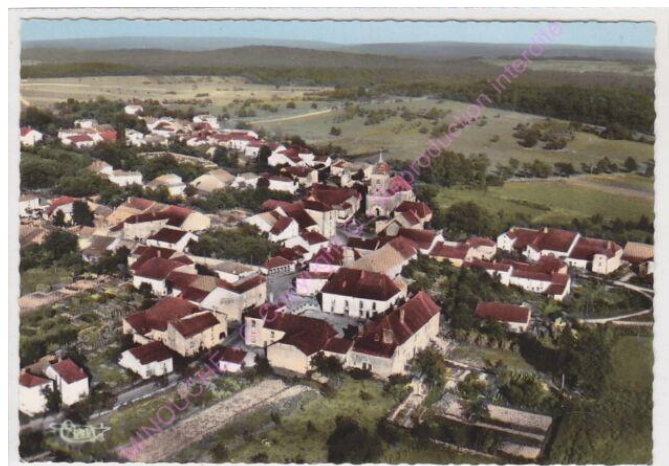
« L'Agence commerciale des Télécommunications de Vesoul assure que la réalisations des installations prévues doit être différée en raison de la saturation des câbles qui desservent votre commune.

Toutefois, d'importants travaux d'extension seront réalisés dans le cadre de la mise en automatique de ce secteur prévue dans le courant de l'année 1978.

Je regrette de vous faire une réponse aussi peu optimiste. Pour le téléphone, il faut s'armer de patience... »

Population :

En 1977, Jasney compte 231 habitants dont 51 enfants de moins de 10 ans et 6 personnes de plus de 80 ans. On recense 14 agriculteurs chefs d'exploitation et 7 artisans.





Sommaire



- Vœux du maire.....p4
- Recettes/dépenses et agenda de l'année 2022.....p5
- Etat Civilp6
- Travaux 2022.....P7
- Manifestationsp9
- CCAS.....p14
- Commission Environnement.....p16
- Histoire de l'église.....p17
- ACCAp19
- Club de l'amitié.....p20
- Section Gym pour tous.....p22
- Section Vélop23
- Section Footp25
- Jasney New Délire.....p28
- Association Foncière.....p30
- Participation citoyennep31
- A propos de la Com de Com..... p32
- Info Jasney N°1.....p33



Le mot du maire



Chers habitants, chers amis

C'est toujours un honneur et un plaisir que d'ouvrir ce journal de fin d'année qui retrace les activités 2022 de la commune.

Vous pourrez le constater, l'année a encore été très riche !

C'est le 50^{ème} numéro du bulletin d'informations municipales. L'occasion était trop belle. Merci à Agnès Collas de nous avoir prêté le numéro 1 !

Datant du 1^{er} janvier 1978, nous avons choisi de rééditer pour l'occasion quelques extraits que vous trouverez en annexe. J'ai une pensée émue pour son rédacteur en chef et initiateur, M. Dominique Collas qui nous a quittés cette année.

Malgré une alerte début 2022, la COVID nous a laissés tranquille. Chacun a pu reprendre ses activités au sein des associations communales notamment.

Le conseil municipal a finalisé de nombreux projets au cours de cette année : l'acquisition foncière et la place nette laissée chemin des fourches, la fin des travaux de l'église, la mise en place d'un nouveau logo. Vous avez été 58 à répondre au sondage que je vous ai proposé et je vous en remercie très sincèrement.

Côté festif, le 14 juillet et son feu d'artifice vous ont ravis, le concert d'Ulysse Mars a été un succès, l'inauguration de l'église avec la présence de M. le sous-préfet et de nombreux élus a rassemblé beaucoup d'entre vous. Et enfin, la commune est très fière de compter parmi ses habitants un récipiendaire de la légion d'honneur en la personne de M. André Laillet.

A noter que la commune a enregistré 2 naissances cette année, ce qui constitue un événement pour Jasney.

L'équipe municipale a travaillé sur de nombreux dossiers qui j'espère se concrétiseront en 2023. L'installation de la fibre, la mise en place d'un relais Free mobile pour les portables, le village en chansons, la participation citoyenne avec l'aide de voisins référents et enfin les gros chantiers que sont la réfection du réseau d'assainissement et la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Mais, de tout cela, je vous détaillerai le programme lors de la cérémonie des vœux du maire qui se tiendra **le samedi 7 janvier à partir de 18 h.**

Je ne peux clore ce préambule sans avoir une pensée affectueuse pour les familles de nos défunts, pour les personnes malades actuellement hospitalisées.

Je vous souhaite à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année 2022 et une excellente année 2023.

Jean Daniel GEROME

Etat des recettes et dépenses de la commune au 14/12/2022

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	103 128 €	Ventes de bois	231 311 €
Charges de personnel	44 851 €	Impôts locaux et taxes	42 518 €
Charges de gestion courante	64 556 €	Dotations de l'Etat	34 349 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	1 925 €	Produits de gestion courante (locations)	23 546 €
TOTAL : 214 460 €		TOTAL : 331 724 €	
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Remboursement d'emprunts (capital)	32 366 €	FCTVA	19 424 €
Travaux d'investissement	358 068 €	Subventions	16 350 €
TOTAL : 390 434 €		TOTAL : 35 774 €	

Agenda de l'année 2023

- Samedi 7 janvier** : Cérémonie des vœux
- Dimanche 22 janvier** : Repas des rois du « club de l'amitié »
- Jeudi 9 mars** : assemblée générale du « club de l'amitié »
- Vendredi 28 et samedi 29 avril** : venue de l'artiste Jérôme PINEL dans le cadre de l'opération « 3 villages en chansons »
- Lundi 8 mai** : Cérémonie de l'Armistice
- Vendredi 9 et dimanche 10 juin** : venue de l'artiste Jérôme PINEL
- Vendredi 30 juin** : moment convivial avec Jérôme PINEL : chanson du village
- Samedi 1^{er} juillet à Fougerolles** : concert des « 3 villages en chanson »
- Mardi 11 juillet** : Visite de Jasney par l'Association des 3 Provinces à 14h30
- Vendredi 14 juillet** : Fête nationale
- Samedi 4 Novembre** : Défilé d'Halloween (avec les enfants)
- Samedi 11 novembre** : Cérémonie de l'Armistice
- Jeudi 16 novembre** : Beaujolais Nouveau
- Début décembre** : Goûter des Anciens

Etat Civil

Bienvenue aux nouveaux habitants

Famille BRAND Kathrin et Joshua et Myron D. BROWN au 1 le Château

Mme Karène GRILLOT au 3 le Moulin

Mme Laurine TAMISIER et Xavier LIONNET au 4 le Château

M. Paul VASSE au 19 route de Melincourt



NAISSANCES

ELISA
Née le 4 avril 2022
Fille de Bastien FRECHIN et Jennifer GREUILLET



LUNA
Née le 18 novembre 2022
Fille de Quentin DEMANDRE et Appoline SAUVAGEOT



NOS DEFUNTS

Jean ROUSSEL 01 janvier 2022

Dominique COLLAS 10 août 2022

Andrée BREMOND née BONMARCHAND 8 novembre 2022

Josette CEZARD née BURTEY 27 décembre 2022

Nos plus sincères condoléances aux familles

Travaux

Démolition de la Maison Bonin :

La réflexion entamée en décembre 2020 sur l'achat de la bâtisse en vue de sa démolition s'est concrétisée en Octobre dernier. Un nouveau terrain à bâtir sera proposé au cœur du village après délimitation d'un parcellaire. Ce projet répond aux objectifs du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui encourage les communes à améliorer ou à créer du bâti à l'intérieur des villages pour limiter l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles.



Coût de l'opération :

Achat maison : 8 000 € - Travaux démolition :
13 150 € - Subvention com de com : 5 260 €
Reste à charge commune : 15 890 €

Réfection de la chaussée rue de l'église :

Après les travaux de réfection de la toiture de l'église, la remise en état de la chaussée de la petite rue s'imposait. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI.

Coût de l'opération :

Travaux : 5024 €

Subvention départementale : 1507 €

reste à charge : 3516 €



REFECTION DU TOIT DE L'ÉGLISE

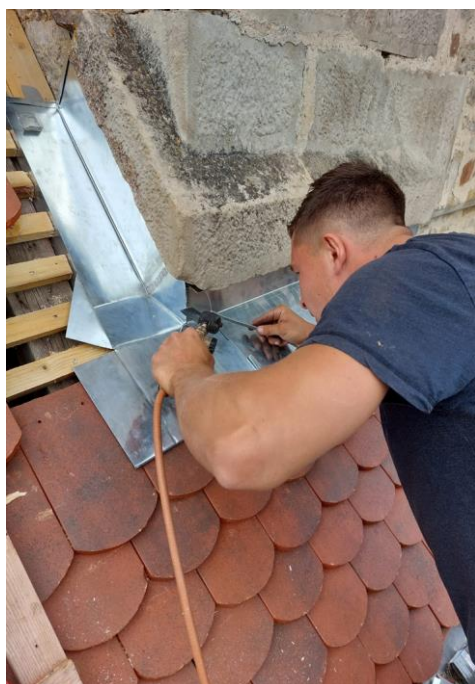
Après un an de travaux, l'église du village arbore fièrement sa toiture rénovée et son magnifique clocher comtois en forme de dôme à l'impériale avec ses tuiles vernissées. Ce projet long et minutieux a constitué le plus gros chantier de rénovation du patrimoine dans l'histoire de la commune.

De gros éléments de charpente ont été changés ; le lattage, la couverture de tuiles et la zinguerie ont été totalement remis à neuf et à l'identique de l'existant. Ce projet a été porté par la commune de Jasney et les deux communes dites « co-paroissiales » de Girefontaine et Plainemont.



Coût des travaux : 333 428 € / Subventions : 197 748 €

Restes à charge communes : JASNEY : 90 453 € / GIREFONTAINE et PLAINEMONT : 22 613 €



Manifestations

LEGION D'HONNEUR

Le samedi 26 mars 2022 à la salle de La Clairette, André Laillet a reçu la Légion d'Honneur des mains de Claude Fournier, Commissaire Général de Division. Cette haute distinction lui a été décernée à titre militaire pour un fait de guerre en Algérie en 1957.

Dans son allocution, Jean Daniel Gérome a souligné l'investissement de Dédé dans la vie communale et paroissiale ainsi que son dévouement pour les autres.



EGLISE

Inauguration des travaux de l'Église

En raison du mauvais temps, l'inauguration de l'église rénovée a eu lieu à la Salle Georges Ciron le samedi 1^{er} Octobre et a rassemblé une cinquantaine de personnes des villages de Jasney, Girefontaine et Plainemont.



Le Sous Préfet Arnaud Quiniou et le Conseiller Départemental Jean Marie Bertin ont rappelé la volonté de l'Etat et du Département d'aider les communes rurales à conserver leur patrimoine. Le pot de l'Amitié a clôturé cette sympathique manifestation.



VISITE DU VILLAGE



La collaboration avec l'Association du Pays des Trois Provinces pour la visite du village a été renouvelée cette année.



Le mardi 5 juillet, pas moins de 65 personnes, habitants du village ou des environs, touristes et curistes, ont pu découvrir ou redécouvrir notre patrimoine local. Cette belle après-midi ensoleillée s'est terminée à la salle de la Clairette où nos quatre artistes locaux (Françoise R. Odile C. Claude G. et Jean Luc B.) ont pu montrer leur savoir-faire. L'an prochain, une nouvelle visite est programmée le mardi 11 juillet.



Journées du Patrimoine



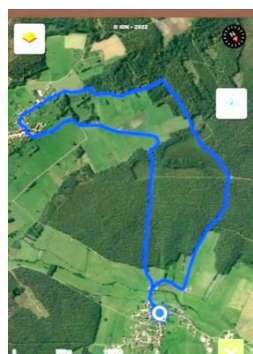
Cette année, les journées du Patrimoine en Haute Comté mettaient à l'honneur **les clochers des églises**. Une opportunité pour notre village de valoriser le clocher comtois fraîchement rénové et les trois cloches qu'il abrite.

Plus de 55 personnes ont visité le clocher en passant par les combles de la nef d'où l'on a une vue intéressante sur la charpente de l'édifice.

Les explications sur le fonctionnement des trois cloches et des différentes sonneries qui rythment la vie des villageois ont été appréciées.



Parcours Patrimoine



La commission Patrimoine a poursuivi le travail sur le projet de mise en place d'un parcours patrimonial à l'intérieur du village et de trois parcours pédestres reliant les villages d'Anjeux, Dampierre et Jasney. Le logo qui va figurer sur les panneaux du parcours ainsi que sur les courriers communaux a été choisi par la majorité des habitants ayant participé à la consultation.



L'année 2023 devrait voir se concrétiser ce projet destiné à faire connaître et apprécier notre village.

HALLOWEEN

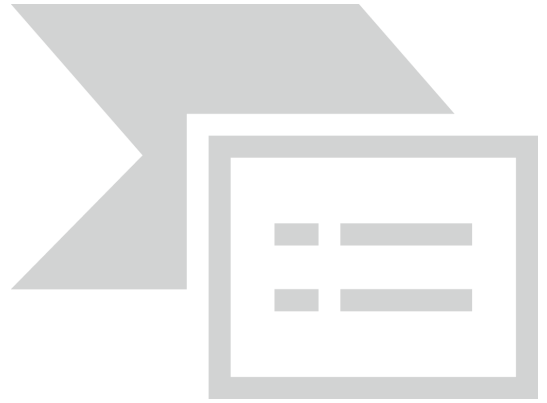
Une quarantaine d'enfants ont défilé dans le village à la nuit tombée déguisés en sorcière, vampire... et se sont retrouvés à la salle pour le partage des bonbons.



CONCERT ULYSSE MARS

Le 25 septembre, Ulysse Mars a donné un concert à la salle de la Clairette.

Auteur compositeur, lauréat du concours jeunes talents du Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul en 2022, ses chansons à textes avec des mots riches de sens et de poésie ont ravi le public.



14 JUILLET

Cette année, en plus du repas et des jeux de quilles, un beau feu d'artifice a été tiré à la grande joie de spectateurs.



VIDE GRENIER

Un vide grenier organisé par le foot s'est déroulé dans la rue de la Corvée le Dimanche 18 Septembre. Il a accueilli de nombreux visiteurs.



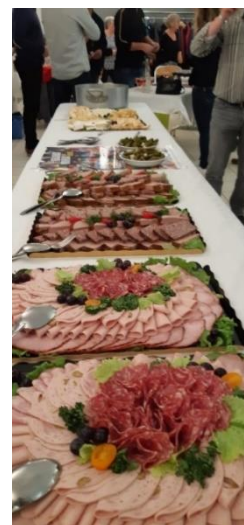
11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice : visite au cimetière des tombes de soldats morts pour la France et cérémonie au monument avec les enfants des écoles



BEAUJOLAIS NOUVEAU

Tradition respectée encore cette année où 80 personnes ont pu déguster le vin nouveau lors d'une soirée conviviale à la salle de Clairette.



La

Le repas des Aînés

Trente personnes environ ont participé à ce moment traditionnel et convivial. Après le mot d'accueil du maire, la chanteuse Sophie et son chariot à musique ont transporté nos Aînés dans un univers musical qui leur a fait revivre les Noël de leur enfance.



L'histoire narrée par Sophie et ponctuée de chants traditionnels comme Mon beau sapin, Vive le vent ou Petit Papa Noël a ravi l'auditoire.

Après le spectacle, ce fut le goûter et la remise de magnifiques colis préparés par les membres du CCAS et garnis de produits locaux. Une après midi joyeuse et appréciée que tous espèrent revivre l'an prochain.





Cartes avantages jeunes

23 cartes ont été distribuées aux jeunes habitants du village. Elles leur permettent d'obtenir de nombreuses réductions pour des activités culturelles ou sportives et des achats divers.

Commission Environnement

DECORS DE NOEL



Fleurissement :

Malgré la sècheresse, le village a été bien fleuri. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'embellissement du village.

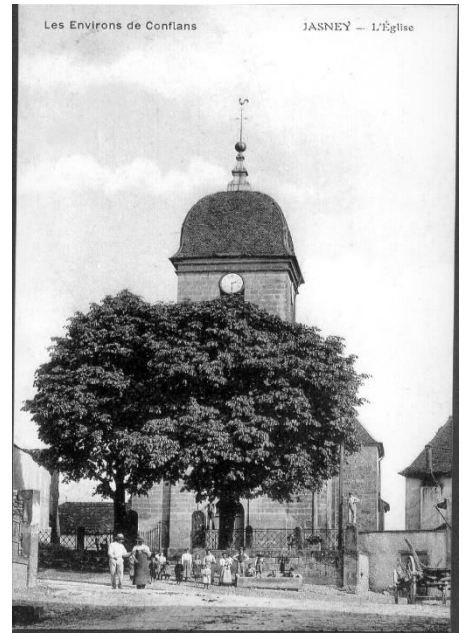


HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Au milieu du 18^{ème} siècle, l'ancienne église datant du 12^{ème} siècle était trop petite et menaçait (ruine). Le Cardinal, chef du diocèse, pressa le curé et les fidèles à remédier à cette situation.

En 1769, les élus et les notables se rassemblèrent sur la Place Publique et délibérèrent pour **construire une nouvelle église ainsi qu'un presbytère**. Mais comme l'argent manquait, on fit à l'autorité publique une pétition pour se procurer les ressources nécessaires. Il fallut demander à l'intendant du Roi l'**autorisation de vendre le bois** de la forêt communale faisant partie du **quart en réserve**. Il fallut encore attendre 8 ans pour obtenir cette autorisation et passer aux actes.

En 1777, on débuta la construction d'une nouvelle église qui fut livrée au culte en 1779, **dix ans avant la Révolution Française**.



Pourquoi un clocher comtois ?

A la fin du 17^{ème} siècle, alors que **le Roi Louis XIV a conquis la Franche - Comté** qui appartenait au Royaume d'Espagne depuis 2 siècles, les guerres n'ont laissé que peu de monuments religieux debout. C'est à partir de ce moment que se développe la construction ou la rénovation des clochers **selon la technique à l'impériale**. Cette architecture, issue également **de la lutte contre le protestantisme** se multiplie au cours du 18^{ème} siècle. En Haute-Saône, **80 églises avec un clocher comtois** furent construites entre 1770 et 1780.

Pour être qualifié de **Comtois**, un clocher doit comporter **un dôme dit à l'impériale** en courbe et contre-courbe à 4 faces séparées par des arêtes et recouvert de **tuiles vernissées polychromes**.



Une église pour 3 communes

Jasney, Girefontaine et Plainemont ont **une histoire commune**. Les premiers seigneurs de Jasney étaient aussi seigneurs de Plainemont. Girefontaine fit partie, comme Jasney, des terres de Saint Loup puis de Fougerolles. L'église située à Jasney faisait le lien entre les trois villages. En 1777, la commune de Jasney finança seule la construction de la nouvelle église et du presbytère. Cela avait mobilisé des fonds importants et il allait falloir veiller au bon entretien des lieux ; ce qui incombait conjointement **aux 3 villages co-paroissiaux**. En 1789, Girefontaine et Plainemont se reconnurent **redevables de 2500 livres chacune pour leur quote-part**. Ce qui aboutira à la répartition des charges actuelles réglée par **une Convention** (2/6 pour Girefontaine et Plainemont et 4/6 pour Jasney)



L'histoire des cloches



Le clocher abrite trois cloches **en bronze** de tailles différentes. La plus ancienne, **la cloche moyenne** (1014kg), date de **1666** et sonnait déjà dans l'ancienne église. Elle répond au nom de *Marie Charlotte* et a été inscrite au registre **des monuments historiques** en 1992. Les deux autres sont plus récentes : **la grosse cloche** (1462 kg) a été fondue en 1861 à Vrécourt dans les Vosges, elle se nomme *Hippolyte-Pauline*. **La petite cloche** (794kg) qui date de 1842 a été fondue à Breuvannes en Haute-Marne.

Pendant la Révolution, à l'époque de la Convention en 1793, deux cloches ont été descendues et vendues aux enchères.

Depuis des siècles, les cloches rythment quotidiennement la vie des villageois et font partie intégrante du patrimoine local.



Laurent Garret

A.C.C.A de jasney

L'ACCA de JASNEY compte 31 membres pour la campagne 2022/2023.

La saison a commencé le 1er juin en chasse individuelle (3 brocards et 7 renards ont été prélevés)

Les battues ont débuté le 15 août afin de protéger les cultures.

Au 4 décembre le plan de chasse est bien avancé puisque 19 sangliers, 21 chevreuils, 1 cerf, 1 faon et une biche sont au tableau.



Voici le tableau du 30 octobre avec un superbe cerf de 10 corps prélevé par Ludovic Grosmaire.

Les sonneurs de corps sont venus rendre les hommages au roi de la forêt dans le respect de nos coutumes.

Les membres de l'ACCA vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Claude Louis président de l'ACCA de JASNEY



Club de l'amitié de JASNEY

Meilleurs vœux pour 2023 !

Le Club de l'Amitié de Jasney a repris son activité le 24 février 2022 par son Assemblée Générale Ordinaire avec 19 personnes présentes à jour de cotisation et 8 excusées.

Le 23 septembre, 55 personnes prenaient place dans le bus pour un voyage découverte dans le Jura, organisé de belle manière par Raymond, qui nous a fait découvrir le très curieux Musée des maquettes à Clairvaux-les-Lacs, suivi d'un repas pris sur le bateau « La Louisiane » tout au long du lac de Vouglans au milieu de magnifiques paysages ; au retour, arrêt dégustation à la fruitière vinicole « Le château Béthanie » à Arbois.

Merci et bravo à Raymond pour cette belle journée qui a ravi tous les participants.

Nous reprendrons nos après-midis récréatifs le jeudi 12 janvier 2023. Le repas de la Galette des Rois aura lieu le 22 janvier 2023 à 11 h 30, Salle Georges CIRON à Jasney au prix de 15€ pour les adhérents à jour de cotisation et 30€ pour les personnes extérieures (dans la limite des places disponibles).

Nous remercions vivement Monsieur le Maire de Jasney et le Conseil Municipal pour leur soutien inconditionnel ainsi que les chasseurs de l'ACCA de Jasney qui nous offrent le gibier pour le repas de la galette.

Nous invitons toute personne intéressée à venir nous rejoindre les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois pour nos après-midis jeux de société et jeux de cartes dans une bonne ambiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, et tous mes vœux pour une année 2023 pleine de bonheur.

Amicalement

Le Président, Christian FRANCHEQUIN

Après-midis récréatifs



Le 23 juin, pique-nique au préau champêtre de Montcey



Le 29 septembre, sortie dans le Jura



Notre Association, **Club de l'Amitié de Jasney**, est affiliée à la **Fédération Nationale « Générations Mouvement – Les Aînés Ruraux »** – qui encourage et accompagne les actions de solidarité et d'échanges afin de tisser du lien social et d'assurer le bien-être de nos adhérents dans un esprit de tolérance et d'écoute.

Maison des jeunes de Jasney

MAISON DES JEUNES DE JASNEY

SECTION GYM POUR TOUS

Après les années Covid, la section « Gym pour Tous » de la Maison des Jeunes a repris son rythme de croisière, et, grâce au concours d'Annick Demandre, animatrice diplômée, les 31 adhérents pour ce premier trimestre sont assurés de garder la ligne et de conserver une forme olympique.

Au programme : cardio-training, fitness, step, renforcement musculaire, coordination, stretching, relaxation...

Mais après l'effort, le réconfort.

La bonne humeur et la convivialité étant de rigueur au sein du groupe, les chocolats de Noël, la galette des rois, les beignets de Carnaval, les chocolats de Pâques font également partie de l'emploi du temps du mercredi.

Le traditionnel repas de fin d'année s'est déroulé au restaurant à Fontenoy la Ville.

Si vous êtes intéressés par la pratique de cette activité de remise en forme, une ou deux séances gratuites vous sont proposées.

Elles vous permettront d'avoir une approche concrète des exercices réalisés.

Renseignements aux : 03 84 94 20 78

Au seuil de la nouvelle année, tous les membres de la section gym vous présentent leurs meilleurs vœux.



La présidente Sophie Collas

SECTION VELO

Du côté des cyclistes, comme en 2021, les sorties du dimanche matin se sont faites avec moins de participants, du fait des conditions climatiques inadéquates à certaines périodes

Cela n'a pas empêché les adhérents de se retrouver toujours avec bonne humeur



Comme chaque année, les membres de l'association ont participé à un week-end organisé en Septembre dans la ferme Auberge « Sur La Roche » sur les dessus de Villers le Lac au lieu-dit « LE CHAUFFAUD » en limite de la frontière SUISSE à une altitude de 1150 mètres.

Ferme authentique et magnifique avec un intérieur atypique, d'ailleurs, elle a été classée monument Historique, pour preuve

Cette ferme est tenue de main de maître par un couple de personnes qui mérite d'être connu, nous vous recommandons cette adresse pleine de surprise.



Convivialité et simplicité ont été les maître mots, une cuisine de A à Z faite maison par nos hôtes, en passant par certaine boisson jusqu'à la fabrication du pain, ceci devant nos yeux avec humour déconcertant tout en partageant leur passion assez méconnue.

Au programme, Sorties Marche et Vélo le matin permettant de ses retrouver au milieu de paysages magnifiques en passant par le saut du Doubs malgré un manque d'eau évident dû de toutes évidences aux conditions climatiques que nous subissons.....

L'après-midi fut consacré à la visite du patrimoine culinaire du secteur riche en saveurs, couleurs et histoires Suite à une année tout en couleurs pour ne pas dire chaleur.

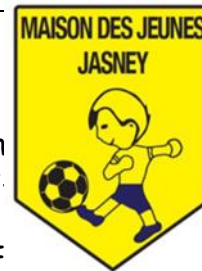


Nous en profitons pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de fin d'année Et bonne année 2023.

Sportivement Pour la Section Cyclo-tourisme

Fabrice BENATTI

Merci aux dirigeants et aux parents



La saison 2021 /2022 s'est déroulée dans des conditions relativement satisfaisantes malgré certaines règles sanitaires encore à respecter et une légère baisse des effectifs.

En juin 2022, une profonde réflexion a eu lieu pour faire un point complet des effectifs pour préparer la future saison de façon à permettre un recrutement suffisant surtout concernant les équipes séniors ; le bilan de la saison étant très mitigé quant aux résultats sportifs des équipes séniors :

- L'équipe A a été rétrogradée en 3^{ème} division
- L'équipe B après une année de fusion difficile avec le club de St Rémy, n'a pas souhaité poursuivre l'expérience.

C'est donc tout naturellement que le club s'est mobilisé pour renforcer les effectifs séniors avec notamment une mobilisation des "jeunes retraités" qui pour certains ont décidé de rechausser les crampons pour aider le club. Ajouté à cela la venue de plusieurs jeunes motivés, et le club a pu de nouveau envisager l'avenir un peu plus sereinement en engageant une équipe A et une équipe B.

Quant aux équipes de jeunes, la qualité de l'encadrement technique et la motivation des dirigeants et des parents, ont permis de voir les effectifs pour l'année 2021/2022 en forte hausse puisque le club compte actuellement **133 licenciés** (avec les dirigeants).

Voici la liste des équipes avec leurs dirigeants responsables

- Séniors A : **Thierry Doiselet et Guillaume Faucogney**
- Séniors B : **Daniel Awignano et Florent Thiebaut**
- U14/U15 : **Xavier Lionnet**
- U12/U13 : **Julien Touffu, Ludovic Creux**
- U10/U11 (2 équipes) : **Gislain Thernier, Jean Marc Grandhaie, Loïc Zabé**
- U8/U9 (2 équipes) : **Kevin Perrin, Florent Thiebaut, Jean Christophe Boileau**
- U6/U7 : **Jean Christophe Boileau**

En plus des dirigeants d'équipes, de nombreuses autres personnes s'investissent dans le club comme : délégué à l'arbitrage (**Jacques**), arbitres de touche séniors (**Simon, Philippe**), trésorière du club (**Karène**), secrétaire (**Aude**), pôles animation et communication (**Céline et Pauline**), entretien du terrain (**Mickaël, Florent, Jérémy, Arnaud, Fabien**).

Toutefois, si de nouvelles personnes souhaitent intégrer le club pour participer à cette dynamique sportive et humaine, merci de contacter Rémy Vuillemin **06 78 05 51 79**.

Nous n'oublions pas bien sûr tous les **parents de joueurs** qui accompagnent les équipes, aident aux transports des joueurs, aident à la mise en place des équipements...

Et avec toutes ces personnes, ce sont également de **nombreux sponsors locaux** qui aident le club à financer certaines manifestations et que nous remercions chaleureusement.

Concernant les manifestations :

- ont eu lieu au cours de l'année 2022 :
 - o **le vide-grenier du 18 septembre** avec les autres associations du village avec un public nombreux
 - o **le repas du club le 22 octobre** avec une salle comble et une ambiance de fête

- **à venir en 2023 :**
 - o **le loto le 12 mars 2023**
 - o **une marche gourmande au cours du printemps 2023** (date proposée le 29 mai)
 - o **AG le samedi 10 Juin 2023**
 - o **Stage technique pour les jeunes du 17 au 20 avril**

Sur le plan sportif : quelques motifs de satisfaction :

- o Forte participation de jeunes et séniors aux entraînements, ce qui est très encourageant pour les dirigeants et pour l'avenir du club
- o Une équipe de dirigeants motivés, disponibles et très investis

Des nouvelles de joueurs partis à Vesoul :

Tom Gérome, Vaiunua Tofata et Paul Perrin, anciens joueurs de Jasney , se sont qualifiés pour participer prochainement à **finale du championnat de France dans un tournoi à 16 équipes** avec le lycée Belin. Félicitations et bonne chance à eux pour cette belle aventure.

Présidence : Rémy Villemin succède à Daniel Awignano

Après plusieurs saisons à la tête du club, Daniel a souhaité souffler un peu et c'est tout naturellement Rémy (*au club depuis toujours comme joueur, secrétaire et dirigeant*) qui a pris la succession.

Daniel reste au club comme joueur et dirigeant et un grand merci à lui pour son investissement sans faille durant plusieurs années.

Un grand bravo à Rémy avec les encouragements de tous pour poursuivre cette belle mission.

Merci à la commune de Jasney et à la municipalité pour son soutien et notamment pour les petits travaux réalisés dans les vestiaires du club.

Décès de Dominique Collas : Dominique a occupé la fonction de **président 1993 à 2000** (puis de **trésorier pendant de longues années complémentaires**) avec passion, rigueur et dévotion. Il a largement contribué au développement du club dans les années 90 et à son rayonnement local.

Un grand merci Dominique.

Tous les membres du club de football vous souhaitent une belle année sportive 2023



Séniors A



Séniors B



U6-U7



U8-U9



U11



U15



U13

Jasney New Délire

Jasney New Delire 2022

Une année "presque" normale

Après une année bien perturbée pour cause sanitaire, c'est avec grand plaisir que nous avons pu reprendre quelques représentations de notre spectacle "et sportez-vous bien" avec :

- Tout d'abord le samedi **26 février** en après-midi, une reprise à **Jasney** avec de nouveau une salle pleine et un public très heureux de pouvoir enfin se retrouver pour un moment de détente
- Le samedi **12 mars** à **Aboncourt** en soirée pour l'association loisirs du village
- Le dimanche **27 mars** en après-midi à **Polaincourt** pour le comité des fêtes
- Le samedi **23 avril** en soirée à **Corbenay** en partenariat avec le club des marcheurs de la commune.



Cette reprise a permis aux membres de la troupe de **retrouver le contact de la scène** mais aussi et surtout **le contact du public**, avec le plaisir de rencontrer certains spectateurs qui nous ont vivement remerciés de leur permettre de retrouver le plaisir de rire.

Merci également aux différents acteurs dont les "nouveaux" qui ont intégré la troupe en cours d'année (Chantal, Salomé, Didier et Erwan).

Suite à ces différentes représentations, nous avons décidé de verser **une aide financière à la croix rouge pour son soutien (entre autre) au peuple ukrainien.**



Enfin, pour clôturer la saison, nous avons pu profiter d'un **WE détente en Alsace** dans la magnifique auberge de Kebesprey à La Poutroie.

La date choisie : le premier WE d'octobre. Nous étions dans une période d'automne très chaude et ensoleillée. Avec notre chance habituelle et comme il fallait s'y attendre,

ce fut la pluie qui nous a accompagnés tout au long de ces deux journées.

Alors bien sûr, nous avons passé un bon moment à table et dégusté entre autre quelques spécialités alsaciennes "très légères" (telles que choucroute garnie, baeckeffe, flammenkueche, spätzles, sans oublier munster et kougelhof...) et tout ça pour garder la forme ... tout en gardant ... les formes...

Mais une éclaircie du samedi après-midi nous a permis de nous rendre à Kaysesberg, magnifique ville touristique avec ses superbes maisons alsaciennes ainsi que ses impressionnants remparts datant de 1227 avec leur tour majestueuse pour une ascension "digestive" bien venue.

Enfin, nous avons pu en soirée travailler notre diction orale grâce au "mâche-mot" ainsi que notre stratégie grâce au loup garou.



Pour l'année à venir, il ne nous reste plus qu'à **nous remettre au travail** pour composer un nouveau spectacle et nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous serons prêts à remonter sur scène.

Belle année à tous en espérant que l'année 2023 nous apporte **quelques moments de légèreté et de détente**, auxquels nous souhaitons nous associer dès que possible.

Théâtralement votre,

Gérard Boileau

Association foncière

Le bureau de l'Association Foncière s'est réuni à deux reprises, le 25 mars pour les budgets et l'élection du bureau et le 15 juin pour ratifier une convention avec FREE pour l'installation d'un relais téléphonique.

Le Bureau a élu à l'unanimité :

- Président : Ciron Guy
- Vice-Président : Grante Didier
- Secrétaire : Guay Yves

Membres : Garret Laurent, Marey Jean Louis, Potard Philippe et Roussel Philippe.

Le compte administratif se clôt avec un excédent de 8372,92 €.

Le budget prévisionnel 2022 s'arrête à 24 217,92 € (15 845 € de "taxe de remembrement" et l'excédent antérieur).

Pour les dépenses deux annuités d'emprunts pour rénovation des chemins d'un montant de 8201,11 €. Ces deux remboursements se terminent avec l'exercice 2024.

Le solde sera réservé à l'entretien des voiries et des cours d'eau dans le respect de la "loi sur l'eau".

Notre cotisation est reconduite à l'identique.

Dans nos travaux futurs de voirie, nous aurons à supporter une inflation brutale et imprévue tant pour le goudronnage de + 25% et les taux d'intérêt qui ont triplé.

Notre chance est d'avoir investi récemment dans nos ouvrages, plus que jamais nous devons les respecter en période de dégel et de fortes pluies, c'est le côté économique. Pour ce qui est de l'environnement, il est inadmissible de trouver des ordures recyclables gratuitement le long des chemins, voire des parcelles en exploitation. Voir de nos jours des bouteilles canettes en verre, en plastique ou métallique montre le manque de civisme et le peu de respect pour notre planète que nous allons laisser aux futures générations.

Je remercie les Membres du Bureau pour leurs investissements aux réunions et au temps passé pour l'entretien des chemins en particulier des bois d'eau.

A l'approche des fêtes de fin d'année, au nom de notre Association, je vous souhaite un joyeux Noël mais surtout une bonne santé indispensable au bonheur.

Ciron Guy Président AF Jasney





DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Les habitants acteurs de leur sécurité

Le conseil municipal a décidé par délibération, lors de sa séance du 14 novembre, d'inscrire la commune dans ce dispositif qui lui a été présenté par l'Adjudant Chef Stéphane Thevenot, Référent Sûreté de la Gendarmerie.



Qu'est-ce que La Participation Citoyenne ?

- C'est un principe qui s'appuie sur le fait que **chaque citoyen peut contribuer à la sécurité de son environnement** en étant vigilant face à des événements ou des comportements inhabituels et en les signalant aux forces de sécurité seules habilitées à intervenir.
- C'est un **partenariat de proximité** entre la population et la Gendarmerie dans le but d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance **notamment les vols**.
- Des « **citoyens référents** » sont choisis sur la base du volontariat . Ils reçoivent une information spécifique et leur rôle consiste à informer les Services de Gendarmerie lorsqu'ils ont observé des faits ou des événements inhabituels et susceptibles de porter atteinte à la sécurité.
- C'est un dispositif **gratuit** et qui possède **une signalétique** particulière (pancartes aux entrées du village)
- Ce dispositif repose sur **un contrat de 3 ans renouvelables avec la signature d'un protocole** par le Préfet, le Maire et la Gendarmerie.

La mise en place de La Participation Citoyenne dans la commune :

- *Novembre 2022*
Délibération du Conseil municipal
- *Premier trimestre 2023*
Réunion publique de présentation du dispositif à la population
Choix des «citoyens ou voisins référents »
Réunion d'information des « voisins référents »
Signature du protocole entre le Maire, le Préfet et la Gendarmerie
- *Fin d'année 2023*
Réunion bilan

Les personnes intéressées et volontaires pour s'inscrire dans ce dispositif peuvent se faire connaître auprès du Maire ou des Adjointes.

A Propos de la Com de Com (CCHC)

Quelques décisions et actions de 2022

- Développement économique :

- * Poursuite de l'aide à l'immobilier d'entreprise
- * Entretien des voiries des zones artisanales, industrielles et commerciales
- * Relance du « **Club Affaires** » réunissant des chefs d'entreprises, des élus, et des membres des chambres consulaires pour évoquer l'attractivité et les problématiques du territoire en terme de formation et d'emploi.

- Enfance – Jeunesse – Action sociale :

- * Signature d'une délégation de services avec l'Association des **Francas 70** pour la gestion et l'animation des 8 centres de loisirs (périscolaire et vacances) du Territoire de La Haute Comté
- * Ouverture d'une **Maison France Services**



avec une Agence Postale à Vauvillers.

- Urbanisme :

- * Mise en conformité du **Plan local d'Urbanisme intercommunal** avec le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire et la loi « Climat et résilience » qui prévoient une limitation de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers **de moitié** par rapport à la dernière décennie. En conséquence, les communes ont dû revoir leur zonage et **réduire les surfaces de zones constructibles**.

- Eau/Assainissement/ Entretien des rivières :



- * Poursuite de l'étude sur le transfert des compétences à la com de com de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de la gestion des eaux pluviales.
- * Instauration au 1^{er} Janvier d'une taxe (dite GEMAPI) d'environ 5 € par habitant pour le financement de l'entretien des rivières et la prévention des inondations.

- Administration :

- * Après l'approbation du rapport de la CLECT par les conseils municipaux et le conseil communautaire, **une nouvelle méthode de redistribution des recettes économiques** été proposée aux communes. La plupart ont opté pour la méthode dite « dérogatoire » Pour notre commune, celle-ci se traduira par des attributions de compensation allant de 1106 € en 2022 à 7665 € en 2024 et les années suivantes.

- Culture :

- * Actions en partenariat avec le Théâtre Edwige Feuillère (villages en chanson)
- * Journées du patrimoine : Les Clochers Haut-Comtois
- * Concerts en plein air : Les Estivales de Saône